Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261006-20260610DELIB16-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 octobre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 06 octobre,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE DE SEANCE : Florent MAITRALAIN

20260610_DELIB16 Validation devis pour remplacement des tôles de toiture de l'atelier communal

Madame le Maire présente au Conseil municipal le devis de la **SARL LOMINÉ**, située à Taden, concernant le remplacement des tôles de toiture de l'atelier communal.
Les travaux comprennent la dépose des anciennes tôles, la fourniture et la pose de tôles en polycarbonate nervuré, ainsi que l'approvisionnement du chantier et la gestion des déchets.
Le montant total du devis s'élève à **1 041,18 € TTC**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

APPROUVE le devis de la SARL LOMINÉ pour un montant de 1 041,18 € TTC ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et tout document nécessaire à la réalisation des travaux

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le maire,
Rose-Marie DANIEL

